

# Le salarié du Lot

## Actualité revendicative 2

Une rentrée à l'offensive !

Institut Camille Miret

## Hommage 3

Hommage à notre camarade Jacques Lestrade

## Vie Syndicale 3

Congrès de la CGT du CEA de Gramat

Calendrier des formations 2016

## La vie des retraités 6

Travailler plus longtemps pour moins de pension ?

## Un peu d'histoire 7

La sécu fête ses 70 ans cette année

## Édito.

### **Touche pas mon code !**

Après les lois Macron, Rebsamen et le grand guignol de « la conférence sociale », voici le temps de la réforme du code du Travail !

« Il convient de le refonder » nous dit Manuel VALLS pour qui la complexité du Code du Travail, son contenu illisible et confus est responsable du chômage et de la crise. L'objectif de cette réforme est clair: définir un socle de droits minimums (SMIC, congés payés, durée légale du travail) et renvoyer tout le reste aux accords de branches ou d'entreprises avec la possibilité de déroger au socle minimum. Ne nous trompons pas! Notre pays ne souffre pas de la complexité du Code du travail. Il souffre du coût du capital, de l'appétit des actionnaires, de l'évasion fiscale, de la précarité, du chômage de masse et d'une politique qui ne cesse de tourner le dos aux intérêts des salariés. Le Code du Travail ne doit être réduit aux droits fondamentaux. Il doit être porteur de progrès. Progrès attendu par tous les salariés, mais aussi par tous les citoyens.

Voici aussi venu le temps des élections régionales!

Dans un contexte de réforme territoriale qui éloigne le citoyen des centres de décisions, celui-ci doit se rendre aux urnes les 6 et 13 décembre prochains. Il lui faudra choisir entre une droite fidèle à elle-même, un PS et un PRG qui ne tiennent aucune des promesses faites et le FN qui profite de la misère sociale et de la désillusion vis à vis des politiques menées.

D'autres alternatives sont possibles: Unissons-nous et travaillons ensemble à une société plus juste et plus solidaire.

Cécile Guillaumard  
secrétaire à la vie syndicale



## Une rentrée à l'offensive !

La CGT du Lot à l'offensive dès le 22 septembre après son comité Général de rentrée, nous étions 200 à être rassemblés aux cotés de nos Camarades des Finances pour défendre la trésorerie de ST Géry. Opération réussie pour la CGT puisqu'elle n'est plus sur la liste noire, camouflet pour l'administration des Finances du Lot !

Le 23 septembre, journée contre les discriminations et pour les libertés syndicales, nous étions 150 à nous mobiliser à Figeac, une délégation était reçue en sous Préfecture au cours de laquelle a été remis un dossier sur les discriminations et atteintes aux libertés syndicales locales.



Le 8 octobre, rebelote journée nationale interprofessionnelle, ce sont encore 250 personnes qui réclamaient une autre politique économique et sociale à Figeac et Cahors.

Le 12 octobre, opération réussie à Figeac, à l'appel du Comité Régional CGT, pour l'accueil du ministre de la régression sociale Macron en visite dans le Lot.

Ces mobilisations permettent à la CGT d'affirmer ses exigences revendicatives et d'occuper le terrain social, celui de la contestation et de la proposition.

A la CGT, on ne cherche pas à aménager les idées du patronat, comme d'autres syndicats ou comme le gouvernement.

A la CGT, on pense radicalement autrement. Pour preuve notre campagne sur le partage du travail et les 32 heures. La pire des choses serait qu'à la CGT nous n'ayons plus d'idées novatrices en termes de progrès social !

*Le SG*

*Matence Patrice*

## Institut Camille Miret

Mobilisation des personnels de l'institut Camille Miret face au plan d'action ou plutôt d'économie et d'austérité 2015-2018 proposé par le Conseil d'administration.

Restructurations, réorganisation et fermetures de services: urgences psychiatrique de Cahors, Hospitalisation à domicile de Martel, suppression de 49 postes, démantèlement de la psychiatrie dans le Lot. Autant de raison pour l'intersyndicale, CGT en tête d'appeler à la grève, ce sont plus de 400 salariés qui ont débrayés et manifestés le 8 octobre, et encore 200 le 26 octobre qui ont envahies pendant plus de 2 heures la salle où se tenait le Conseil d'Administration de l'association. Une lettre ouverte a été lue par les représentants du personnel.

Cette dernière action aura permis la programmation d'une réunion avec le bureau du CA

et les instances du personnel dans les plus brefs délais mais surtout la suspension du vote de la délibération du CA en ce qui concerne la réorganisation de l'offre de soins sur le Centre Hospitalier J-P FALRET.

La question sur la fermeture de l'HAD de Bretenoux est en cours de discussion...

A très bientôt sûrement pour la suite de ce mouvement !

On ne lâche rien !

Pour la CGT ICM

*Marc Brun*



## Hommage à notre Camarade Jacques Lestrade

Hommage à notre Camarade Jacques Lestrade, secrétaire CGT du CE de Camille Miret et trésorier du syndicat qui nous a quitté brutalement à l'âge de 56 ans, ce texte a été lu en préambule par le nouveau secrétaire CGT, Nicolas CROUZAT, lors du premier CE qui a suivi son décès :

« Le Comité d'Entreprise de l'INSTITUT CAMILLE MIRET a perdu de sa voix en la personne de Jacques LESTRADE parti trop tôt. Ses interventions, son analyse, sa réflexion générale sur la santé ne seront plus là pour nous guider, pour nous aiguiller.

Notre devoir d'élus, de camarades, d'amis est de continuer sur tes pas avec la même envie et les mêmes convictions.

Cela sera très dur et nous en sommes conscients mais tu n'aurais pas accepté que l'on baisse les bras contre les inégalités et les combats sociaux.



*En ta mémoire JACQUES, nous allons tenter de relever le défi que tu nous tends mais en aucun cas nous pourrons te remplacer.*

*Encore une fois nous devons te remercier pour ton investissement, pour tes conseils et tes nombreuses actions.*

*Tes camarades, tes collègues, tes amis sont heureux et fiers d'avoir pu connaître un homme comme toi.*

MERCI KIKI ».

## Vie syndicale

### Congrès de la CGT du CEA de Gramat



La CGT du CEA de Gramat était réunie en congrès les 5 et 6 novembre à Mayrinhac-Lentour, vingt Camarades sur la trentaine de syndiqués y ont participé, dont des retraités. Au menu le bilan d'activité de ces trois années: le travail des différents élus(es) et mandatés(es), le fonctionnement du syndicat, sa communication vers les salariés et syndiqués, sa participation dans les différentes initiatives interprofessionnelles et dans la vie de l'Union Locale. Ce congrès a été aussi l'occasion d'actualiser et de mettre en conformité les statuts du syndicat avec notamment l'intégration des trois

chartes, vie syndicale, égalité femmes/hommes et élus(es) et mandatés(es).

Parmi les objectifs à venir: les élections professionnelles début 2016, les 40 ans du centre d'étude de Gramat, la syndicalisation, la formation syndicale, etc...

La préparation de la campagne et les listes de candidats est d'ores et déjà lancée.

Ces deux journées se sont clôturées avec la reconduction de Sophie Aubry au poste de secrétaire Générale et de Christophe Montheil comme secrétaire adjoint.

Patricia Barcet chargée du suivi du syndicat en tant que membre de la CE de l'UD participait avec le SG Matence Patrice aux travaux du syndicat.

Deux journées pleines de convivialité et de débats constructifs!

*Le SG  
Matence Patrice*

## CALENDRIER DES FORMATIONS 2016 UD CGT du LOT



INTITULÉ DU STAGE	DATE	pré requis	LIEUX	Date limite d'inscription	Date limite de demande à l'employeur	Formation organisée par :	Candidats concernés :
Animer un syndicat	25 au 27 janvier	Niveau 1	Cahors	14 décembre	24 décembre	46	Secrétaires de syndicats
Niveau 2 2 <sup>ème</sup> partie	8 au 12 février	Niveau 2 1 <sup>ère</sup> partie	Montauban	28 décembre	7 janvier	46 et 82	Ceux qui ont fait niveau 2 1 <sup>ère</sup> partie
Communication rédiger un tract	15 et 16 février	Aucun	Cahors	4 janvier	14 janvier	46	Tous militants
Accueil	7 et 8 mars	Aucun	Cahors	25 janvier	6 février	46	Nouveaux syndiqués
Négo protocole	11 mars	Accueil	Cahors	29 janvier	10 février	46 et 82	Tous militants des UL
CHSCT	14 au 18 mars	Etre élu(e)	Cahors	1 <sup>er</sup> février	13 février	46	Elu(e)s CHSCT
NAO	21 et 22 mars	Aucun	Montauban	8 février	20 février	46 et 82	Délégués syndicaux
Formation formateurs	4 au 8 avril	Niveau 1	Montauban	22 février	3 mars	46 et 82	Tous militants
Elus et mandatés DP/DS	11 au 13 avril	Etre élu(e) ou mandaté(e)	Montauban ou Cahors	29 février	10 mars	46 et 82	Elu(e)s et mandaté(e)s
Initiation au droit	14 et 15 avril	Accueil	Cahors	3 mars	13 mars	46	Militants
Cogitiel	23 et 24 mai	Aucun	Cahors	11 avril	22 avril	46 et 82	Responsables cogitiel
Accueil	2 et 3 juin	aucun	Cahors	21 avril	1 <sup>er</sup> mai	46	Nouveaux syndiqués
Elus et mandatés DP/DS	15 et 16 septembre	Etre élu(e) ou mandaté(e)	Cahors ou Montauban	4 aout	14 aout	46 et 82	Elu(e)s et mandaté(e)s

<b>Renforcer la CGT</b>	19 et 20 septembre	Aucun	Cahors ou Montauban	8 août	18 août	46 et 82	Tous militants
<b>Qualité de vie syndicale</b>	26 au 28 septembre	Aucun	Cahors	15 août	25 août	46 et 82	Dirigeants de syndicats, responsables à la vie syndicale
<b>Accueil</b>	3 et 4 octobre	Aucun	Cahors	22 août	2 septembre	46	Nouveaux syndiqués
<b>Niveau 1</b>	10 au 14 octobre	Accueil	Cahors	29 août	9 septembre	46	Tous syndiqués
<b>Cogitiel</b>	17 et 18 octobre	Aucun	Cahors ou Montauban	5 septembre	16 septembre	46 et 82	Responsables cogitiel
<b>ECO/CE</b>	14 au 18 novembre	Etre élu(e)	Montauban	3 octobre	13 octobre	46 et 82	Elu(e)s CE
<b>CHSCT</b>	28/11 au 2 décembre	Etre élu(e)	Cahors	17 octobre	27 octobre	46	Elu(e)s CHSCT
<b>Niveau 2 1<sup>ère</sup> partie</b>	5 au 9 décembre	Niveau 1	Montauban	24 octobre	4 novembre	46 et 82	Tous syndiqués
<b>AT/MP</b>	12 et 13 décembre	Aucun	Cahors	31 octobre	11 novembre	46	Elu(e)s CHSCT DP/DS

Démarche à suivre pour faire une formation syndicale

(1) Remplir la fiche d'inscription, la faire valider par ton syndicat et la retourner à l'Union Départementale CGT46, 34 place Rousseau 46000 CAHORS Tél : 05.65.35.08.56 Mail: [ud46@cgt.fr](mailto:ud46@cgt.fr)

Rappel : participation aux frais de formation syndicale à la charge du syndicat de 8€ par jour et par stagiaire (hors stage Eco/Ce et CHSCT). La participation devra être jointe à la fiche d'inscription.

- (2) Le collectif formation de l'UD se réunit et décide de maintenir ou pas le stage en fonction du nombre d'inscrits.
- (3) Tu seras contacté par l'UD, 5 semaines avant la date du stage afin d'envoyer ou pas la demande à l'employeur.
- (4) Toute demande parvenue à l'UD moins de 6 semaines avant la date du stage sera refusée.

Les formations ECO/CE et CHSCT sont réservées aux membres élus et se font à l'aide de demandes spécifiques (voir site [www.lacgt46.fr](http://www.lacgt46.fr) dans l'onglet formation syndicale, tous le matériel est disponible)

## Travailler plus longtemps pour moins de pension ?

Le 16 octobre un accord de principe a été trouvé entre la CFDT/CGC/CFTC et le Medef afin de « renflouer » les retraites complémentaires...

La CGT et FO ont quitté la séance vers 17 heures après avoir pris connaissance du projet patronal.

### Travailler plus longtemps.

Dès 2019, les salariés devront travailler une année supplémentaire au-delà de l'âge auquel ils ont leur retraite de base à taux plein. Sinon, ils se verront appliquer pendant trois années 10 % d'abattement sur le montant de leurs pensions sauf s'ils sont exonérés de CSG.

### Pour des niveaux de pension en baisse.

Un décrochage de 8,53 % du niveau des futures pensions auquel s'ajoutent les baisses de 26 % à l'AGIRC et 20 % à l'ARRCO déjà concédées depuis 1993.

Le report au 1er novembre de l'indexation des pensions, soit un manque à gagner de 83 % sur les revalorisations annuelles.

La sous indexation des pensions par rapport à l'inflation pour trois ans.

### Dès 2019, disparition de l'AGIRC et fragilisation du statut.

Ces mesures laissent subsister 2,3 milliards de déficit en 2020 et 4,1 milliards en 2030.

D'où l'idée de remplacer les régimes ARRCO et AGIRC par un régime unique appelé à fonctionner comme le régime suédois : l'augmentation des cotisations étant interdite, l'équilibre financier est obtenu en cumulant reports réitérés de l'âge de départ en retraite et, d'une année sur l'autre, baisses des pensions.

### Tous les salariés seront perdants, mais les cadres beaucoup plus que les autres avec :

La disparition de l'AGIRC, qui leur fournit en moyenne près de la moitié du total de leurs retraites ;

La disparition dès le 1er janvier 2019 de la Garantie Minimale de 120 Points (GMP) annuels de retraite versés aux cadres à bas salaire (36,4 % d'entre eux) : soit pour une carrière

complète cotisée à la GMP une perte annuelle de 2089 euros ;

La remise en cause du statut cadre : l'AGIRC est en effet le seul organisme à opérer de manière interprofessionnelle et opposable aux employeurs une reconnaissance de ce statut fondée sur le niveau de formation exigée, les responsabilités exercées et l'autonomie dans l'exercice de ces responsabilités.

En contrepartie de la disparition de l'AGIRC et de la fragilisation de leur statut, les cadres devraient se satisfaire de l'ouverture d'une négociation pour définir dans les branches professionnelles « la notion d'encadrement ».

### La CGT a porté des propositions pour équilibrer les régimes et les pérenniser.

Aligner le taux de cotisation au-dessus du plafond de la sécurité sociale sur celui en dessous de ce même taux.

Cela coûterait pour un cadre qui gagne 4000 euros, 7,72 euros par mois et rapporterait 2,4 milliards d'euros.

Créer une contribution d'équilibre technique temporaire de 0,5 % en 2016 et de 1 % en 2017, ce qui rapporterait 5,7 milliards d'euros en 2017, le taux baisserait en même temps que l'écart des salaires entre les femmes et les hommes diminuerait.

Réalisée même progressivement, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, permettrait un accroissement des cotisations tel que tout déficit serait effacé à l'ARRCO et le déficit de l'AGIRC, serait réduit de 46 % d'ici 2040. Ces deux propositions amèneraient les 8 milliards dont on a besoin pour équilibrer les régimes d'ici à 2020.

### Oui les solutions existent et les financements aussi.

Les entreprises bénéficient de plus de 200 milliards d'euros d'aides publiques sous diverses formes :

Exonérations, CICE, Pacte de responsabilité... et ne pourraient pas trouver les 8 milliards nécessaires pour assurer le versement des retraites complémentaires aux retraités à horizon 2020.

Jean-Claude Plewinski

## La sécu fête ses 70 ans cette année

*La « Sécu » fête ses 70 ans cette année. Nombreux sont ceux qui pensent qu'elle a toujours existé et qu'elle existera toujours, et pourtant!*

Cette conquête majeure du monde du travail a vu le jour en octobre 1945 dans une France meurtrie et ruinée par quatre années d'occupation nazie. La place prise par le syndicalisme dans la résistance et le besoin de protection sociale à l'issue de la seconde guerre mondiale, ont contribué à bâtir un système de sécurité sociale.

Combien de combats, d'efforts, de débats pour aboutir à cette originalité française qui est basée sur le lien entre salariés, entreprises, travail, création de richesses et cotisations sociales?

Dans cette réalisation, Ambroise Croizat a tenu une place à part! En 1936, il était Secrétaire de la Fédération CGT de la Métallurgie, il sera ensuite ministre du Travail du général de Gaulle puis ministre du Travail et de la Sécurité sociale. C'est à ce poste qu'il dirigea la mise en place du système de protection sociale: Assurance maladie, système de retraites, allocations familiales, et l'amélioration du droit du travail français, avec les comités d'entreprise, la médecine du travail, la réglementation des heures supplémentaires, le statut des mineurs.

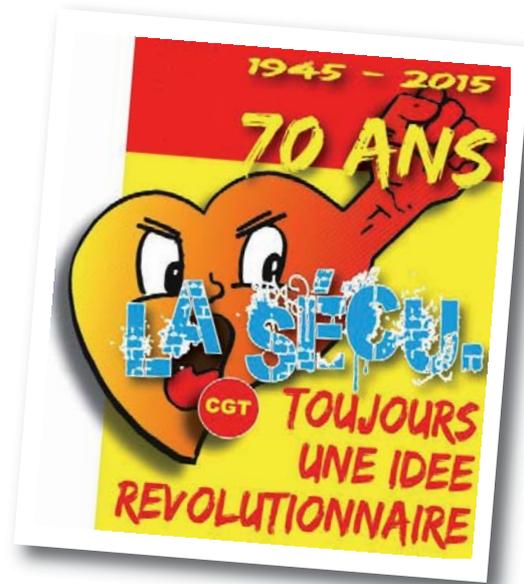
Dès sa création, la Sécurité sociale est structurée autour de quatre principes clés, base d'une philosophie humaniste:

L'UNICITE: une institution unique obligatoire.

L'UNIVERSALITE: la couverture est étendue à tous les Citoyens.

LA SOLIDARITE: Solidarité inter-génération, solidarité malades-bien portants, le tout financé par les richesses créées par l'entreprise, chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins!

LA DEMOCRATIE: une gestion par les intéressés eux-mêmes peut garantir que la Santé restera un droit fondamental pour tous. Les premiers conseils d'administration des caisses seront composés de 75 % de représentants des assurés, et de 25 % de représentants des



patrons. Au fil de l'histoire la proportion s'est hélas largement modifiée!

Un financement fondé sur le travail

Le patronat dénonce « le caractère totalitaire du projet et le risque que comporterait la gestion par un seul organisme, de sommes considérables se chiffrant par dizaines de milliards ».

C'est là que se situe le fond de la bataille toujours d'actualité aujourd'hui: l'utilisation de la masse financière du salaire différé imposé au patronat grâce à la mobilisation ouvrière au moment de la libération.

Tout au long de son existence, les attaques ne cesseront de se multiplier sous l'action conjointe du patronat et du pouvoir politique. Aujourd'hui encore, la Sécurité sociale est toujours une idée révolutionnaire, elle subit les assauts constants des assurances, du Patronat et de la finance qui lorgne sur ce pactole de près de 500 milliards.

Parce que la Sécurité sociale marque un immense progrès de notre civilisation, elle doit continuer d'être au cœur de nos préoccupations de salariés, mais aussi de citoyens. Célébrons ses 70 ans et luttons pour qu'elle vive encore longtemps!

*Fabrice NOLLET  
CGT organismes sociaux*

# Militants - Adhérents



# Entre VOUS et NOUS

**un lien indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.



Editeur : Union Départementale CGT du Lot - 34, place Rousseau - 46004 CAHORS Cedex  
Tél. 05 65 35 08 56 - e-mail : [salarie-cgt-lot@wanadoo.fr](mailto:salarie-cgt-lot@wanadoo.fr) - site : [www.cgt46.fr](http://www.cgt46.fr)  
Directeur de la publication : MATENCE Patrice  
Conception/Réalisation : Sandrine BELLIN - Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
Impression : Grapho 12 - ZA Gaillagues - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE  
Commission paritaire : 1017S06211 - ISSN 07 68 - 8423 - Prix : 1€